

Réf: Dossier N° 092746

## Avis de constitution

### SOCIETE « AFRICA DIGITAL ACADEMY » en abrégé « ADA »

**Abidjan, Plateau, Immeuble ARC-EN-CIEL 2ème étage, Angle Avenue Chardy et Boulevard lagunaire, Lot -, Ilot -**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16/02/022 reçus par Me TANO ESSAN, enregistrés au CEPICI, le 21/02/2022, il a été constitué une SAS P aux caractéristiques**

**SOCIETE « AFRICA DIGITAL ACADEMY » en abrégé « ADA »**

**Renforcement des capacités en général et particulièrement pour les administrations publiques sur les compétences numériques et transversales, Formation professionnelle, Formation dans l'enseignement supérieur et la Formation continue, Élaboration et conduite des programmes sur l'Employabilité des jeunes et des femmes, Construction, équipement et financement des infrastructures pour le renforcement de capacités, la formation et la recherche, Revente de solutions logicielles et matérielles, Montage et exécution de tout projet dans le domaine du renforcement de capacités, de l'éducation, de la formation, de la recherche et de l'employabilité, Le développement d'applications logicielles et la fabrication d'équipements électroniques dans le domaine du renforcement de capacités, de l'éducation et de la formation.**

**Et pour la réalisation de l'objet sus-énoncés:**

**l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.**

**l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.**

**la prise en location gérance de tous fonds de commerce.**

**2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**Abidjan, Plateau, Immeuble ARC-EN-CIEL 2ème étage, Angle Avenue Chardy et Boulevard lagunaire, Lot -, Ilot -**

**M DRAME Mamadou (DG)**

null

n°CI-ABJ-03-2022-B16-00071 du 31/05/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°23100/GTCA/RC/2022 du 31/05/2022

